

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 08 OCTOBRE 2024										
Date de la convocation : 1 ^{ER} octobre 2024	L'an deux mille vingt-quatre et le huit octobre, les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 1 ^{ER} octobre 2024											
Nombre de membres <table border="1"> <tr> <td>En exercice</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Quorum</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Représentés</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Votants</td> <td>6</td> </tr> </table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	6	Représentés	0	Votants	6	<p style="text-align: center;">Objet de la délibération :</p> <p><u>ACCORD-CADRE – PROGRAMME DE DEPLACEMENT, RENFORCEMENT ET EXTENSION DE RESEAUX D'EAUX USEES – 2022/2026 – TERRITOIRE DU SYNDICAT – INTEGRATION D'UN PRIX NOUVEAU - MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION 3</u></p>
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	6										
Représentés	0										
Votants	6										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François SENAC - André AIELLO - Stéphane MICHEL-
Roland LAMOUREUX

Vice-Président excusé : Sandrine RAYMOND – Max RASPAIL- Thierry ROUX

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

Le Syndicat Rhône Ventoux a confié en janvier 2022 au groupement DALL AGNOLA/COLAS, le marché de travaux de programme de déplacement, renforcement et extension de réseaux d'eaux usées – 2022/2026 sur le territoire du syndicat.

Le marché travaux prévoit la remise en état des chaussées et des marquages de signalisation horizontale. Cette signalisation est généralement peinte au sol mais dans certains cas, ou sur certaines communes, la signalisation horizontale est établie par résine pulvérisée.

Afin de pouvoir mettre en œuvre cette prestation il est nécessaire d'introduire un prix nouveau pour celle-ci- au bordereau des prix unitaires du marché :

4.3.7	Marquage en Résine Pulvérisée Plus-value aux prix 4.3.1, 4.3.2, 4.3.3, 4.3.4, 4.3.5 et 4.3.6 pour la reprise du marquage existant avant travaux en Résine Pulvérisée (blanche ou verte) <i>le mètre carré :</i>	22,90 € HT
-------	--	------------

Ces modifications de prestations n'impactent pas le montant global du marché.

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n° 3 présentée,

DELIBERE

1°) **APPROUVE** la modification en cours d'exécution n° 3 au marché avec le groupement d'entreprises **DALL AGNOLA/COLAS** selon les modalités évoquées ci-dessus.

2°) **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 3 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)

Pour copie conforme

LE PRESIDENT,



Jérôme BOULETIN

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20241008-2024-249-DE
Date de réception préfecture : 22/10/2024

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 08 OCTOBRE 2024										
Date de la convocation : 1 ^{ER} octobre 2024	L'an deux mille vingt-quatre et le huit octobre, les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 1 ^{ER} octobre 2024											
Nombre de membres	Objet de la délibération :										
<table border="1"> <tr> <td>En exercice</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Quorum</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Représentés</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Votants</td> <td>6</td> </tr> </table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	6	Représentés	0	Votants	6	<u>MARCHE DE TRAVAUX REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE ET EAUX USEES CHEMIN DES MARGAUDS, SECTEUR PALIVETTES/STADE/ TENNIS/ AIRE DE CAMPING - COMMUNE DE MALAUCENE - MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION 2</u>
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	6										
Représentés	0										
Votants	6										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA -Jean-François SENAC - André AIELLO - Stéphane MICHEL-
Roland LAMOUREUX

Vice-Président excusé : Sandrine RAYMOND – Max RASPAIL- Thierry ROUX

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

Le Syndicat Rhône Ventoux a confié en octobre 2023 au **groupement DALL AGNOLA/TEYSSIER**, le marché de réhabilitation du réseau d'eau potable et eaux usées chemin des Margauds, secteur Palivettes/Stade/ Tennis/ Aire de camping sur la commune de Malaucène.

Une première modification en cours d'exécution a introduit 2 prix nouveaux et a été signée en mai 2024, et concernait la pose de regards en PEHD au lieu de regards béton.

Lors de l'exécution du chantier, plusieurs sujétions techniques non prévues ont eu lieu :

- Dans la zone du Grozeau : un drain qui s'est effondré doit être refait.
- Dans cette même zone : un réseau d'eaux usées doit être bouchonné.
- Sur la chaussée : une largeur de chaussée plus importante que prévue doit être réalisée.

Une nouvelle modification en cours d'exécution doit donc être conclue pour introduire : 5 nouveaux prix au BPU selon le tableau ci-dessous:

N° d'ordre	DESIGNATION	Prix H.T.
PN 3	Drainage en pied de mur Ce prix rémunère la réalisation au mètre linéaire d'un drain y compris remplissage gravillon et feutre anti contaminant, main d'œuvre et toutes sujétions. Pour un drain de Ø 100 mm LE METRE LINEAIRE : CINQUANTE CINQ EUROS	55.00 €
PN 4	Fourniture, transport à pied d'œuvre et mise en place de matériaux de remblai de carrières agréées y compris reprise, chargement et transport aux décharges des déblais provenant des fouilles et toutes sujétions. Tout venant calibré 0/100 mm LE DECIMETRE : VINGT CINQ EUROS	25.00 €
PN 5	Remise en état des terrains traversés y compris décapage sur l'emprise, triage de la terre arable, éperrage, hersage et nivellement après stabilisation du sol, main d'œuvre et toutes sujétions. LE METRE CARRE : QUINZE EUROS	15.00 €
PN 6	Bouchonnage d'un réseau EU, comprenant la prestation suivante : - Fourniture d'un obturateur métallique, à vis, serrable par compression, modèle agréé par le Maître d'œuvre, le Maître d'ouvrage et son exploitant, - La mise en œuvre de béton ayant pour rôle de bouchon, en amont de l'obturateur, - La mise en œuvre de l'obturateur, après nettoyage préalable de la conduite au droit de l'obturateur, - main d'œuvre et toutes sujétions. LE METRE CARRE : DEUX CENT CINQUANTE EUROS	250.00 €
PN 7	Rabotage de la chaussée avant réalisation de l'enrobé définitif uniquement, peu importe la largeur à raboter, la location de la machine, comprenant l'évacuation des fraisâts, les ancrages, main d'œuvre et toutes sujétions. LE METRE CARRE : SEPT EUROS	7.00 €

Ces modifications de prestations n'impactent pas le montant global du marché.

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n° 2 présentée,

DELIBERE

1°) **APPROUVE** la modification en cours d'exécution n° 2 au marché avec le groupement d'entreprises **DALL AGNOLA/TEYSSIER** selon les modalités évoquées ci-dessus.

2°) **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 2 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20241008-2024-250-DE
Date de réception préfecture : 22/10/2024

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 08 OCTOBRE 2024		
Date de la convocation : 1 ^{ER} octobre 2024	L'an deux mille vingt-quatre et le huit octobre, les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.		
Date d'affichage de la convocation : 1 ^{ER} octobre 2024			
Nombre de membres	<p style="text-align: center;">Objet de la délibération :</p> <p style="text-align: center;"><u>RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET DU RÉSEAU D'EAUX USÉES - QUAI DE VERDUN ET AVENUE DE LA PERLE DU COMTAT - COMMUNE DE PERNES LES FONTAINES – MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION 2</u></p>		
<table border="1"> <tr> <td>En exercice</td> <td>9</td> </tr> </table>		En exercice	9
En exercice		9	
<table border="1"> <tr> <td>Quorum</td> <td>5</td> </tr> </table>		Quorum	5
Quorum		5	
<table border="1"> <tr> <td>Présents</td> <td>6</td> </tr> </table>		Présents	6
Présents	6		
<table border="1"> <tr> <td>Représentés</td> <td>0</td> </tr> </table>	Représentés	0	
Représentés	0		
<table border="1"> <tr> <td>Votants</td> <td>6</td> </tr> </table>	Votants	6	
Votants	6		

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François SENAC - André AIELLO - Stéphane MICHEL-
Roland LAMOUREUX

Vice-Président excusé : Sandrine RAYMOND – Max RASPAIL- Thierry ROUX

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

Le Syndicat Rhône Ventoux a confié en octobre 2023 à l'entreprise **NEOTRAVAUX**, le marché de travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable Avenue Perle du Comtat et quai de Verdun sur la commune de PERNES LES FONTAINES.

Le montant initial du marché public est de 658 688.44 € HT.

Une première modification en cours d'exécution introduisant 2 prix nouveaux a été signée en février 2024.

Lors de la phase travaux, il a été identifié 15 branchements AEP en plus que prévu. Il est nécessaire d'augmenter l'enveloppe financière du marché de + 2.89 %, soit 19 076.68 € HT.

Cette modification en cours d'exécution N°2 a donc une incidence financière sur le montant du marché public et la répartition AEP et EU de la manière suivante :

Nouveau montant du marché :

- Montant HT: 677 765.12 € HT
- Taux de la TVA 20 % : 135 553.02 €
- Montant TTC : 813 318.14 € TTC
- Augmentation de l'enveloppe marché de 2.89 %

Répartition par titre :

- Titre AEP :
 - Montant HT: 224 643.28 € HT
 - Taux de la TVA 20 % : 44 928.66 €
 - Montant TTC : 269 571.94 € TTC

- Titre EU :
 - Montant HT: 453 121.84 € HT
 - Taux de la TVA 20 % : 90 624.37 €
 - Montant TTC : 543 746.21 € TTC

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n° 2 présentée,

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20241008-2024-251-DE
Date de réception préfecture : 22/10/2024

DELIBERE

1°) **APPROUVE** la modification en cours d'exécution n° 2 au marché avec l'entreprise **NEOTRAVAUX** selon les modalités évoquées ci-dessus.

2°) **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 2 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)

POUR COPIE CONFORME

LE PRESIDENT,



Jérôme BOULETIN

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20241008-2024-251-DE
Date de réception préfecture : 22/10/2024